

Acte certifié exécutoire

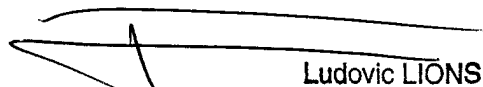
Réception par le Préfet : 11/09/2007
Publication : 14/09/2007



Pour le Président du Conseil Général
par délégation

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente


Ludovic LIÛNS

N° CP 4^e/7507
Séance du - 7 SEP. 2007

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION TABLE RONDE FRANCAISE - REGION ALSACE/TERRITOIRE DE BELFORT ET LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente.
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Attribue à l'Association Table Ronde Française - Région Alsace/Territoire de Belfort une subvention d'un montant de 900 €,
- ❖ Autorise le Président du Conseil Général du Haut-Rhin à signer avec l'Association Table Ronde Française - Région Alsace/Territoire de Belfort, la convention jointe au rapport, relative à des actions solidaires pour des enfants en guérison ou en rémission d'un cancer.
- ❖ Autorise le versement de la subvention de 900 € à l'Association Table Ronde Française- Région Alsace/Territoire de Belfort.
- ❖ Cette somme sera prélevée sur le Chapitre 65, Fonction 58, Nature 6574

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Adopté
.....voix contre
.....abstentions

Rémy WTH